

PARTIE I

12. Le Comité souscrit d'emblée à la revitalisation de programmes de formation de réservistes dans les universités, collèges et établissements techniques du Canada, et prie instamment le Ministère d'étudier la possibilité d'offrir à des réservistes des bourses d'études avancées. (page 28)

13. Le Comité recommande que le Premier ministre, les chefs des partis de l'Opposition, le ministre de la Défense nationale, de même que les dirigeants du milieu des affaires, des syndicats et d'autres leaders d'opinion s'emploient activement à promouvoir l'expansion de la Réserve. (page 31)

14. Le Comité recommande que le ministère de la Défense nationale et son ministre continuent d'encourager les employeurs à autoriser leurs employés à participer aux activités de la Réserve. Dans la mesure du possible, les employeurs devraient combler le manque à gagner des employés qui participent à ces activités. (page 31)

15. Si les employeurs opposent une résistance sensible à l'expansion de la Réserve, le gouvernement devrait envisager l'adoption d'une mesure législative visant à se garantir un nombre de réservistes suffisant, sans perte de congés et de salaires, et sans risque pour leur carrière. (page 31)

16. Le Comité recommande qu'on s'efforce de conserver des unités dans les régions rurales du Canada et, dans la mesure du possible, de rétablir des unités traditionnelles. Il conviendrait d'établir de nouvelles unités dotées de noms appropriés dans les secteurs de croissance démographique. (page 31)